

■ **Carlo Bossetti**, à Collobey-Muraz, bar à café 'Au Petit Poucet', raison individuelle (FOSC du 17. 03. 1980, p. 871).
Radiation d'office par le préposé en application des dispositions de l'art. 68 al. 1 ORC.
Journal no 729 du 26.07.2002
(00585556 / CH-621.1.005.030-5)